

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTRIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

ADRESSE : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0041015

ND: 42761

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3310

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AIT BEN BELLA Youssef

Date de naissance : 03/06/2001

Adresse : 34, Rue el khouzam, apt. 23, HAY RABIA, Casablanca

Tél. : 06 03 30 05 12 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Effectuer un Bilan clinique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 11/09/2015

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/09/20	(C)			Dr BENNAJIB FAHD Anesthésie Réanimation

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AOUAD FONDÉE PAR KHALIL AOUAD 25 Rue Laennec - 993125 - Carablanche	25/9/20	1186170

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RÉLÈVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan des

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		Coefficient DES TRAVAUX
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

149150

1) Speci



M. ZAIT Ben belli

Casablanca, le

15/09/2002

Dr BENNANI FAHD
Anesthésie Réanimation

112100

8/1/2

/ 10 Jaures

2) Glatangi



1 face / 2

6

PHARMACIE D'URIR
FOUDALIK KARZER
52, rue Lagamme
Tél: 0522 99 31 33
Oujda

34120

3) Scars



3 8/1/2

+

90150

4) Dg Boal



1 face / 2

190100

5) Acromex



1 face / 2

=> 3 Jaures

82100

6) Igak 200-



1 face / 2

(1 Buile)

75100

7) Kufesta



1OURIR
nija
asis
lanca

Dr BENNANI FAHD
Anesthésie Réanimation

45130010

8) Tules



1 face / 2

3 Jaures

LOT 181762 82,00
EXP 08/2021
PPV 60DH30



LOT 200160
EXP 01/2023
PPV 149,50DH

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

LOT 181762
EXP 08/2021
PPV 75,00DH

Lot N° : 0008N092
FAB : 07 - 2019
EXP : 07 - 2022
PPV : 45DH30

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

LOT 385
EXP 01/21
PPV 112DH00

LOT N°:
UT. AV:
PPV:

34170

Lot N° : 0008N092
FAB : 07 - 2019
EXP : 07 - 2022
PPV : 45DH30

Lot N° : 0008N072
FAB : 05 - 2019
EXP : 05 - 2022
PPV : 45DH30

LOT 191998 2
EXP 09 2023
PPV 90,50
90,50

